

Le cancer de l'endomètre : les examens du bilan diagnostique

DIAGNOSTIQUER LE CANCER DE L'ENDOMÈTRE		
EXAMEN	DESCRIPTION	OBJECTIF
Examen clinique	<p>L'examen clinique est réalisé lors d'une consultation qui comprend tout d'abord un entretien avec la patiente. Le médecin s'informe sur ses antécédents personnels et familiaux et notamment sur l'existence éventuelle d'autres cas de cancers (colorectal, endomètre). Cette information permet de rechercher la présence d'une maladie héréditaire appelée syndrome HNPCC/Lynch qui augmente le risque de développer certains cancers, dont celui de l'endomètre. Il recherche également les facteurs de risque (obésité, diabète, traitement par tamoxifène) et les symptômes (saignements) qui peuvent être associés à un cancer de l'endomètre.</p> <p>L'examen clinique repose sur un examen de l'abdomen, du pelvis et des aires ganglionnaires. Il comprend un examen gynécologique (examen au spéculum et touchers vaginal et rectal).</p>	Déceler des signes visibles et « palpables » d'un cancer de l'endomètre et de son extension éventuelle aux organes voisins de l'utérus (vessie, intestin) et aux ganglions.
Échographie du pelvis	<p>L'échographie permet de réaliser des images du corps grâce à des ultrasons. L'examen est pratiqué par un gynécologue ou un radiologue.</p> <p>L'échographie pelvienne est réalisée en posant la sonde sur la peau au-dessus du pubis (voie sus-pubienne) et en introduisant la sonde dans le vagin (voie endovaginale).</p>	<p>L'échographie permet de déceler un épaississement de l'endomètre (hypertrophie) qui peut être le signe d'un cancer. Sa détection impose la réalisation d'une biopsie.</p> <p>L'échographie permet par ailleurs de rechercher une éventuelle dissémination des cellules cancéreuses au-delà de l'utérus (ovaires, péritoine, métastases à distance).</p>
Biopsie	<p>Prélèvement d'un échantillon de l'endomètre.</p> <p>La biopsie est réalisée lors de l'examen gynécologique à l'aide d'un cathéter fin introduit par le vagin dans l'utérus. L'échantillon est prélevé par aspiration.</p>	Analyser des échantillons de tissus afin de déterminer s'ils sont de nature cancéreuse ou non.
Examen anatomopathologique	Examen de cellules ou de tissus prélevés lors d'une biopsie ou retirés lors d'une chirurgie (pièce opératoire). Cet examen est réalisé au microscope par un pathologiste.	<p>C'est l'examen indispensable pour confirmer le diagnostic de cancer.</p> <p>Réalisé sur la biopsie, il permet d'établir le diagnostic et de déterminer les caractéristiques du tissu cancéreux (type histologique, grade).</p> <p>Réalisé sur la pièce opératoire, donc après la chirurgie, il permet de confirmer le stade du cancer.</p>
IRM du pelvis et des aires ganglionnaires lomboaortiques	L'IRM consiste à créer des images en coupes des organes, tissus, os et vaisseaux sanguins, grâce à des ondes radioélectriques et un champ magnétique. Un ordinateur assemble ces images en clichés en trois dimensions.	C'est l'examen d'imagerie de référence. L'IRM permet d'estimer la profondeur de la tumeur dans la paroi de l'utérus et de déterminer si elle s'est étendue dans le pelvis (aux organes voisins comme les ovaires et les ganglions pelviens) et aux ganglions lomboaortiques.
Analyses de sang	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mesure de la qualité et de la quantité des différentes cellules sanguines ; on parle de numération formule sanguine ou d'hémoграмme. ■ Mesure de la composition biochimique du sang afin de contrôler le fonctionnement du foie et des reins (bilan hépatique et rénal). ■ Dosage du marqueur tumoral CA 125 : ce dosage n'est en général pas réalisé. 	<p>Ces analyses fournissent des renseignements sur l'état de santé général de la patiente. Elles permettent également de détecter une éventuelle contre-indication à l'un des traitements du cancer, notamment à certaines chimiothérapies.</p> <p>Dans certains cas particuliers, le dosage du marqueur tumoral CA 125 peut être réalisé lors du diagnostic en vue d'évaluer ultérieurement la réponse au traitement.</p>